

NO PLASTIC CHALLENGE

Du 22 mai au 5 juin,

réduisons notre impact plastique !



NO PLASTIC
IN MY SEA

#NoPlasticChallenge du 22 mai au 5 juin

Réduire consommation et production : un enjeu majeur pour limiter les impacts environnementaux et sanitaires du plastique

Pour la deuxième année consécutive, l'association No Plastic in my Sea propose une mobilisation nationale contre la pollution plastique sous la forme d'un #NoPlasticChallenge (suivi par 80 000 personnes en 2018). Ce challenge est destiné à réduire collectivement notre impact plastique et à soutenir des politiques ambitieuses pour traiter la pollution plastique à la source, c'est-à-dire réguler la **production de plastique toujours croissante (+3,9 % par an dans le monde, +7,8 % en France en 2017 - source Plastics Europ)**. En effet, le recyclage seul ne suffira pas à enrayer les impacts du plastique, matériau non biodégradable, composé pour partie d'additifs chimiques. **Pendant 15 jours, 15 gestes à la carte** seront proposés aux consommateurs, aux collectivités locales, aux écoles, collèges, lycées et clubs de sport, afin qu'ils réduisent leur consommation de plastique et privilégient des alternatives. L'importance du tri du plastique restant sera aussi rappelée.

Les entreprises peuvent également participer, notamment à l'occasion de la semaine du développement durable (30 mai au 5 juin). Cet évènement est soutenu par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, la Fédération Française de Voile et le navigateur Stéphane le Diraison.

Un bilan sera partagé à l'occasion de la journée mondiale des océans le 8 juin, qui a pour thème la lutte contre la pollution plastique.

Les 15 gestes proposés, avec deux niveaux d'implication

No plastic challenge

- J'AI UN VERRE ET UNE TASSE À CAFÉ RÉUTILISABLES
JE N'UTILISE NI GOBELET NI TASSE EN PLASTIQUE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE

Je réduis mon impact plastique

SI J'UTILISE DU PLASTIQUE, JE TRIE
MAIS JE SAIS QUE 21% SEULEMENT SERA RECYCLÉ !

NO PLASTIC IN MY SEA

No plastic challenge +

- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE
- J'ACHÈTE DES PRODUITS EN VRAC, NON EMBALLÉS
J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE INUTILE

Je réduis mon impact plastique

SI J'UTILISE DU PLASTIQUE, JE TRIE

NO PLASTIC IN MY SEA

Réduisons notre impact plastique !

- La production de plastique a été multipliée par 20 en 50 ans et atteint 350 millions de tonnes par an - *World economic forum*-
- La pollution plastique a atteint des proportions alarmantes avec chaque année, au moins 8 millions de tonnes de plastique qui finissent dans les océans - *ONU*. En 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans nos océans -*Fondation Ellen MacArthur*-
- La moitié du plastique utilisé est jetable ou à usage unique - *ONU*. 45 % est dédié à l'emballage en France
- Le taux de recyclage du plastique est seulement de 21 % en France - *Ademe* (il est estimé à moins de 10% dans le monde). L'Europe vise 55 % de déchets d'emballages plastiques recyclés en 2025. Mais, le plastique ne se recycle qu'un nombre limité de fois et tous les plastiques ne se recyclent pas.
- Le recyclage sous forme textile génère d'autres pollutions : ainsi, une veste polaire issue du recyclage diffuse des fibres plastiques dans l'eau de lavage, insuffisamment filtrées par les stations d'épuration
- 100 000 mammifères marins et 1 millions d'oiseaux marins tués chaque année par le plastique -*ONU*-
- Le plastique n'est pas biodégradable : il se fragmente généralement au bout de centaines d'années, en micro-plastiques (moins de 5mm), et au fil du processus de décomposition en nano-plastiques (*inférieurs à 1000 nm*)
- A la fragmentation des déchets s'ajoute la pollution due aux micro-plastiques dits primaires, provenant notamment de billes plastique, de fibres synthétiques dispersées au lavage et de l'usure des pneus. Elle constitue 15 à 30 % de la pollution plastique des océans selon une étude de l'UICN.
- Eau, air, sols : les endroits les plus reculés de la planète sont touchés par la pollution plastique (fosse des Mariannes à moins de 10 000 mètres sous la surface de la mer ; air des montagnes des Pyrénées à plus de 1400 mètres d'altitude et 7 km du plus proche village). Les sols sont aussi contaminés du fait du paillage plastique ou de l'épandage des boues d'épuration.

Mécaniquement, au vu de nos difficultés à traiter la fin de vie du plastique, une augmentation de la production de plastique entraînera une augmentation de la pollution plastique. Or les prévisions sont inquiétantes. Le World Economic Forum annonce une production triplée en 2050 : soit plus d'1 M de tonnes par an dans le monde.

Les impacts sanitaires du plastique

Dans un rapport publié en février 2019, le Center for International Environmental Law (CIEL) alerte sur l'impact sanitaire du plastique à tous les stades de son cycle de vie (extraction, transformation, utilisation et fin de vie) <https://www.ciel.org/news/plasticandhealth/>

Des recherches tendent à démontrer que des particules plastiques sont présentes dans la nourriture que nous consommons, dans l'eau que nous buvons et dans l'air que nous respirons. Certains polymères se dégradent au contact d'aliments ou sous l'effet de la chaleur et relarguent des additifs chimiques (présents dans quasiment tous les plastiques) dans la nourriture et les boissons.

Nous ingérons donc des micro-plastiques et des additifs toxiques, dont certains sont des perturbateurs endocriniens, à notre insu. Une étude sur l'eau embouteillée a aussi révélé que 81 % des échantillons d'eau testés contenaient des particules de plastique. D'autres recherches ont démontré la présence de microparticules de plastique dans le sang, les selles et les tissus humains.

Par ailleurs, la présence de micro-plastiques et nano-plastiques dans la chaîne alimentaire (poissons, crustacés, sel de mer...) augmente les expositions de l'homme à cette matière et à ses additifs.

Enfin, la valorisation énergétique des déchets via l'incinération, rejette des substances toxiques, notamment des métaux lourds comme le plomb et le mercure, des gaz acides et des particules.

Le CIEL estime qu'il est difficile de mesurer les impacts à long terme du plastique sur la santé et rappelle le manque de transparence des industriels sur la composition précise des plastiques. **Le rapport recommande, au vu de l'ampleur des expositions aux plastiques et à leurs additifs toxiques, d'appliquer un principe de précaution et de réduire la production et la consommation de plastique.**

Un problème systémique qui nécessite des réponses multiples

Les ambitions en termes de recyclage affichées par l'Europe et le gouvernement français sont à saluer. En revanche, le recyclage n'est qu'une des solutions et il est nécessaire de rappeler que plastique n'est pas une matière « circulaire » et entraîne des pollutions en fin de vie, même recyclé ou valorisé. L'omniprésence du plastique et sa croissance dans quasiment tous les secteurs (emballages, grande consommation, textile, bâtiment, automobile, électronique, agriculture) sont préoccupants. A titre d'exemple en 20 ans la part de textile synthétique est passée de 51 % à 71 % et la restauration à emporter génère 334 millions de contenants à usage unique par an ([Voir plus loin focus sur l'omniprésence du plastique](#)).

Le #NoPlasticChallenge permet de prendre conscience du volume et de la croissance de la production de plastique et d'inciter consommateurs, producteurs, distributeurs et responsables politiques à aller vers un autre modèle et à encourager des solutions et des matières alternatives. Mais, seule une approche systémique au plan national, européen et international permettra d'enrayer cette crise environnementale et les risques sanitaires induits ([voir plus loin focus sur l'approche systémique de la pollution plastique](#)).

Le #NoPlasticChallenge 2019

- **De nouveaux gestes** pour mettre en avant des enjeux et solutions moins connus (les fibres plastiques des vêtements synthétiques, le problème des emballages engendrés par les commandes en ligne, le développement de la consigne...)
- **Une auto-évaluation** de sa consommation avant et après le #NoPlasticChallenge : <https://noplactic.citizenwave.com/>
- **Le No Plastic Challenge au bureau** dans une trentaine d'entreprises (Allianz Partners France, WeWork, Publicis, Sodastream, Phenix, Altereo, Clickandboat, B. Braun...) avec une fiche qui propose des gestes adaptés : [fiche entreprise](#)
- **Une version du No Plastic Challenge adaptée aux régates** pour la Fédération Française de Voile
- **Relais du No Plastic Challenge dans une cinquantaine d'établissements scolaires** en France grâce à des outils de sensibilisation mis à disposition par l'association : [kit scolaires](#)
- **Plus de 50 opérations locales** gérées par des bénévoles sur toute la France
- **Une liste de courses (presque) sans plastique** : [liste de course \(presque\) sans plastique](#)

Des choix de consommation sains et souvent économiques

Du vrac à l'eau du robinet, les alternatives de consommation proposées sont souvent moins coûteuses et permettent donc aux participants de conjuguer bénéfices environnementaux, sanitaires et avantages financiers. A titre d'exemple, l'eau du robinet ne revient qu'à 2 euros par an pour une personne versus 270 euros par an pour de l'eau en bouteille ([voir plus loin focus sur les avantages sanitaires et financiers](#))

Comment participer au #NoPlasticChallenge ?

- On peut participer individuellement ou collectivement : consommateurs, associations sportives, entreprises, collectivités locales, enfants, amoureux de la mer...
- On participe en choisissant d'adopter un, plusieurs ou tous les petits gestes proposés : pas de paille, pas de bouteille en plastique, utilisation de savon solide....
- On évite au maximum le plastique jetable (gobelet en plastique, couverts en plastique...)
- On se procure une gourde, une tasse, un verre réutilisable, des couverts sur son lieu de travail
- On le fait savoir sur les réseaux sociaux, on diffuse les visuels de l'opération et on « challenge » ses contacts ! On utilise le hashtag #NoPlasticChallenge

15 jours pour adopter de nouveaux comportements

L'association propose d'intégrer en douceur ces changements sur 15 jours (voir calendrier plus loin) en laissant à chacun le choix d'adopter durablement un, deux, dix ou quinze des gestes proposés. L'opération permettra également à des partenaires de s'associer à une journée en particulier.

L'engagement de la Fédération française de Voile et du navigateur Stéphane le Diraison

Dans la continuité des travaux entrepris par le Groupe Projet 07 mis en place au sein de la Fédération Française de Voile pour les questions de Responsabilité Sociale et Environnementale, la FFVoile s'est engagée avec l'association No Plastic In My Sea pour lutter contre la pollution plastique et ses conséquences sur l'écosystème marin. Du 22 mai au 5 juin la FFVoile participera notamment au #NoPlasticChallenge lors des régates organisées durant cette période et participera également à la Tournée des Plages lors des Championnats Jeunes organisés par la FFVoile cet été, pour sensibiliser la jeune génération à la protection de son magnifique mais fragile terrain de jeu.

Avec le bateau IMOCA Time for Oceans, Stéphane le Diraison véhicule un message fort : la préservation des océans qui concerne les institutions, les entreprises et les citoyens. Chacun peut se mobiliser et agir à son niveau pour contribuer à la protection de cet environnement indispensable à la vie et malheureusement fragilisé par les activités humaines.

Engagé dans l'utilisation des énergies renouvelables et une gestion rigoureuse des déchets, en mer comme à terre, Stéphane le Diraison est mobilisé contre la pollution plastique et apporte son soutien au #NoPlasticChallenge et à l'association No plastic in my sea.



No Plastic in My Sea est une association loi 1901. Sa vocation est d'alerter sur la pollution du plastique dans les océans et de proposer des alternatives à l'utilisation de ce matériau. Elle assure veille et plaidoyer, en relation avec d'autres organisations, afin de développer une prise de conscience sur ce sujet et d'initier des actions concrètes pour réduire l'impact environnemental et sanitaire du plastique.

Contacts Presse :

noplastic.presse@gmail.com

Muriel Papin : 06 07 14 76 02 / Louise Hartereau : 06 43 74 80 33

Visuels disponibles sur : <https://noplasticinmyseafr.wordpress.com/kit-de-com/>







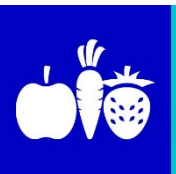

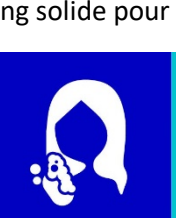
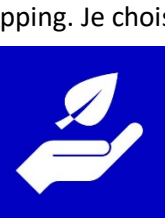
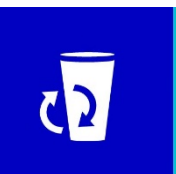





Site web : noplasticinmysea.com

 facebook.com/noplasticin

 instagram.com/no_plastic/

 [@noplasticfrance](https://twitter.com/noplasticfrance)

L'agenda du #noplasticchallenge du 22 mai au 5 juin

<p>Mercredi 22 mai : Je déjeune responsable, avec des vrais couverts / j'évite le « take away »</p>	 <p>J'UTILISE DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE</p>	<p>Jeudi 23 mai : Je me lave «durable » avec du savon solide. Bye bye le plastique dans la salle de bains</p>	 <p>J'OPTÉ POUR LE SAVON SOLIDE</p>
<p>Vendredi 24 mai : On sort ! Et on n'oublie pas de dire « sans paille s'il vous plaît »</p>	 <p>JE N'UTILISE PAS DE PAILLE</p>	<p>Samedi 25 mai : Je fais mes courses en évitant les emballages. Je privilégie les emballages en matières recyclables et je teste le vrac !</p>	 <p>JE CHOISIS DES PRODUITS NON EMBALLÉS, EN VRAC</p>
<p>Dimanche 26 mai : Dernières courses, j'ai toujours mon sac réutilisable sur moi</p>	 <p>J'AI UN SAC DE COURSE RÉUTILISABLE</p>	<p>Lundi 27 mai : Je commence la semaine avec mon équipement pour éviter les gobelets et tasses jetables au bureau</p>	 <p>J'AI UN VERRE ET UNE TASSE À CAFÉ RÉUTILISABLES</p>
<p>Mardi 28 mai : J'évite les fruits et légumes emballés sous plastique</p>	 <p>J'OPTÉ POUR LES FRUITS OU LÉGUMES NON EMBALLÉS</p>	<p>Mercredi 29 mai : En balade, comme au travail ou au cours de sport, jamais sans ma gourde !</p>	 <p>J'UTILISE UNE GOURDE</p>
<p>Jeudi 30 mai : Je teste le shampoing solide pour réduire le plastique dans la salle de bains</p>	 <p>JE TESTE LE SHAMPOING SOLIDE</p>	<p>Vendredi 31 mai : Un peu de shopping. Je choisis des vêtements en matières naturelles pour éviter la propagation de fibres plastiques dans l'eau</p>	 <p>J'OPTÉ POUR DES MATIÈRES NATURELLES</p>
<p>Samedi 1^{er} juin : Dans mes sorties ou dans mes courses j'opte pour la consigne quand elle est disponible (Ecopup...)</p>	 <p>J'OPTÉ POUR LA CONSIGNE</p>	<p>Dimanche 2 juin : J'évite de commander sur internet car souvent les produits sont suremballés</p>	 <p>J'ÉVITE DE COMMANDER SUR INTERNET</p>
<p>Lundi 3 juin : J'évite les sachets et doses individuelles (sachet de thé, sachet fraîcheur pour les biscuits...)</p>	 <p>J'ÉVITE LES SACHETS ET DOSES INDIVIDUELLES</p>	<p>Mardi 4 juin : Produits ménagers : et si je les faisais moi-même ?</p>	 <p>PRODUITS MÉNAGERS : ET SI JE LES FAISAIS MOI-MÊME ?</p>
<p>Mercredi 5 juin : J'ai bien réduit mon impact plastique et pour le plastique que je n'arrive pas à éviter, je trie !</p>	 <p>SI J'UTILISE DU PLASTIQUE, JE TRIE</p>	<p>Une opération de</p> 	



Annexes du communiqué de presse du #NoPlasticChallenge

Focus 1 : une omniprésence du plastique

Les applications croissantes du plastique se multiplient dans tous les secteurs en parallèle (emballage, grande consommation, restauration, textile, électronique, automobile, agriculture, restauration collective...). Or, ces utilisations présentent des risques environnementaux et/ou sanitaires. A ceci s'ajoutent des tendances de consommation (nomadisme, commande sur internet) elles aussi sources de suremballage plastique. Focus sur quelques secteurs.

Textile

Les tissus synthétiques qui représentaient 51 % de la production mondiale de textiles en 1994 sont passés à 71 % en 2014. Le coton a lui perdu du terrain (28 % contre 45 % en 1994), ainsi que la laine (4 % à 1 %) - source : *Union des Industries Textiles*-

Eau en bouteille plastique

Les Français sont les 5èmes plus gros consommateurs de bouteilles en plastique au monde, devant les Etats-Unis. Chaque année, 9,3 milliards de litres d'eau en bouteille sont consommés en France et 25 millions par jour – Source : *Statista*-

Vente de nourriture à emporter ou livrée

La vente à emporter séduit de plus en plus de Français, et on observe une croissance des services de livraison dans les grandes villes. Entre l'automne 2016 et l'hiver 2017, 125 millions de commandes de repas passées en ligne ou par téléphone ont été livrées. Cela représente un gain de 35 % en comparaison avec l'année précédente, selon une étude de marché NPD Group. Ce phénomène reflète les mutations des habitudes de consommation au travail et à domicile.

La plupart des restaurants fournissent des contenants en plastique pour transporter leurs repas, sans compter les couverts, gobelets et bouteilles en plastique destinés à un usage unique.

En France, 334 millions de contenants de vente à emporter en plastique et à usage unique sont utilisés chaque année - *ZeroWaste France : Déchets plastiques : actualité et enjeux*-

Des commandes sur internet qui se multiplient

Pour les produits de grande consommation, on note un bond du nombre de transactions avec plus de 1,5 milliard de commandes enregistrées en 2018 soit +20,7 % par rapport à 2017. – *FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance)*-

Les colis contiennent souvent de nombreux emballages en plastique (sachets plastique, bulle-pack, coussins d'air, emballages, etc.)

Agriculture

Les applications du plastique se multiplient (serres, paillages, irrigation, ensilage...) et, chaque année, l'agriculture française utilise près de 150.000 tonnes de plastique selon la filière Agriculture Plastique et Environnement (APE).

Focus 2 : Un problème systémique qui nécessite des réponses multiples

Les ambitions en termes de recyclage affichées par l'Europe et le gouvernement français sont à saluer et l'association invite à développer des solutions pour renforcer le tri et la collecte des déchets plastiques.

En revanche, le recyclage n'est qu'une des solutions et il est nécessaire de rappeler que le plastique n'est pas une matière « circulaire », car le plastique continue à avoir des impacts quand il est traité et ne se recycle que peu de fois. Le plastique reste une matière polluante d'une manière ou d'une autre (le cas de la veste polaire qui diffuse des fibres plastique dans l'eau de lavage et la diffusion de métaux et de gaz lors de l'incinération le montrent).

L'urgence est d'inverser la tendance actuelle d'augmentation de la production plastique nationale et mondiale et de développer des solutions alternatives et choix de société qui enrayeront les pollutions dues au plastique.

Avec le #NoPlasticChallenge, l'association propose un événement favorisant prise de conscience et évolution de nos choix de consommation.

Mais seule une approche systémique au plan national, européen et international permettra d'enrayer cette crise environnementale.

Des pistes ont été dressées par différents acteurs : le WWF dans son rapport « Pollution plastique à qui la faute ? », le député François-Michel Lambert dans sa proposition de stratégie politique pour un usage soutenable des plastique « Stop aux pollutions plastiques », ou encore par ZeroWaste France, Surfriders et le mouvement Break Free From Plastic impliqués dans la réduction du plastique et la recherche d'alternatives.

Pour l'association No plastic in my sea, la priorité absolue est la réduction de la production de plastique, ce qui signifie :

- Des décisions contraignantes (interdiction des plastiques aux bénéfices faibles, taxation des plastiques vierges...) pour que la production de plastique vierge baisse, notamment vis à vis des secteurs les plus consommateurs de plastique (emballage, food, restauration collective, boissons et eaux minérales, cosmétiques, hygiène, produits ménagers, restauration take away, textiles, bâtiment, automobile, informatique, agriculture...). Une directive européenne applicable d'ici 2021 en France prévoit un certain nombre de restrictions mais il est indispensable de compléter la liste des produits interdits ou restreints.
- Que les bouteilles en plastique, dont la France est sur-consommatrice, soient davantage taxées et interdites dans toute l'administration.
- Que les solutions alternatives au plastique et aux emballages soient encouragées (magasins en vrac, écoconception, consigne, réemploi, tissus en fibres naturelles...) notamment grâce à des mesures incitatives et des appels à projets conséquents.
- Un financement de programmes de recherche et développement pour développer des modèles alternatifs de réemploi et d'emballages moins polluants, ainsi que des alternatives au plastique dans de nombreux secteurs (textile, bâtiments, agriculture...). Cette recherche et développement devrait

permettre également de mieux identifier et développer les pistes les plus convaincantes de plastiques compostables et/ou biodégradables et de mieux gérer leur fin de vie.

- Que des accords internationaux ambitieux soient portés par la France afin :
 - de réguler la production de plastique européenne et mondiale et d'enrayer une croissance néfaste (interdiction, réduction...),
 - de favoriser des alternatives,
 - de soutenir le développement du recyclage dans les pays émergents et de mieux encadrer l'exportation des déchets de plastique (cf texte récemment adopté lors de la Convention des Parties de Bâle).

Le prochain G20 au Japon et G7 à Biarritz, sous Présidence française, sont des opportunités pour porter une approche ambitieuse. Les prises de parole des Ministres de l'environnement du G7 à l'issue de la réunion de Metz ont toutes mentionné la nécessité d'agir contre la pollution plastique.

Enfin, il est nécessaire que des recherches soient menées afin de mieux comprendre les impacts du plastique et de ses additifs sur la santé humaine et de développer des réglementations plus protectrices.

Focus 3 : Des solutions saines et moins coûteuses pour les consommateurs

Vivre avec moins de plastique tel que proposé par les 15 éco-gestes du #NoPlasticChallenge est plus sain et souvent moins coûteux. Quelques exemples :

L'eau du robinet : 2 euros versus 270 euros par an et des garanties sanitaire

Le prix moyen de l'eau du robinet en France est d'environ 0,3 centimes d'euro le litre, selon Veolia. Ainsi, boire l'eau du robinet coûte seulement un peu plus de 2 € par an par habitant et par an.

L'eau en bouteille est beaucoup moins économique : son prix au litre est en moyenne de 0.50 € (eau minérale et de source). Cela constitue un budget de plus de 270 €/personne/an sur une consommation de 1.5 litre par jour ! Autrement dit, en France, l'eau en bouteille est 100 à 300 fois plus chère que l'eau du robinet -Veolia-.

L'eau du robinet est de très bonne qualité en France. L'association UFC-Que Choisir propose une [carte de France](#) où on peut entrer le nom de sa commune et vérifier la qualité de l'eau (sur la base des données publiées par les agences régionales de santé). Selon l'association, 96 % des consommateurs peuvent boire de l'eau du robinet en toute sécurité. L'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) indique que l'eau du robinet peut être utilisée pour la préparation du biberon si on laisse couler l'eau quelques secondes et que l'on nettoie régulièrement la tête du robinet.

Bon à savoir : L'eau du robinet perd son éventuel « goût » après 30 minutes au réfrigérateur. Et pour ceux qui aiment l'eau gazeuse, des systèmes de gazéification à domicile existent.

Le vrac : 5 % à 30 % moins cher

En réduisant leurs marges, en mutualisant les achats et la livraison, les enseignes arrivent à vendre leurs produits de 5 % à 30 % moins cher que les produits emballés.

Savon et shampoing solides

Des estimations évoquent un gain de 45 euros par personne et par an en utilisant le savon solide plutôt que le gel douche. Seuls 0.35 grammes de savon solide sont nécessaires pour se laver les mains contre 2.3 grammes de savon liquide (Ecoconso.be).

Un shampoing solide coûte plus cher à l'achat, mais il est rentable sur la durée. Un seul galet de shampoing de 55g permet de 80 à 100 lavages, ce qui équivaut à 3 bouteilles de shampoing conventionnel, selon un fabricant.

La lessive maison

Pour fabriquer 2L de lessive liquide maison, une recette consiste à utiliser 100g de savon de Marseille, 3 cuillères à soupe de bicarbonate de soude et 2L d'eau.

Alors que 100g de véritable savon de Marseille coûtent entre 1 et 4 euros, 2L de lessive liquide coûtent entre 6 et 10 euros en supermarché.

La consigne est de retour

La consigne permet de réduire des quantités de déchets plastiques importantes. De nombreuses initiatives se multiplient et doivent être encouragées : éco-cup sur les festivals, gobelet consigné, système récent testé à Paris de livraison à domicile de produits de grande consommation, vin vendu en bouteille consignée... Des offres apparaissent également de contenants consignés pour la vente de nourriture à emporter.